

Le Corridor de la rivière Rouge affecté

L'organisme Corridor de la rivière Rouge vient d'apprendre que le gouvernement provincial ne le soutiendra plus financièrement dans ses projets. Malgré les difficultés qu'engendre une telle décision, il n'est pas prêt à abandonner ses activités.



Angelika ZAPSZALKA
presse1@la-liberte.mb.ca

« Ce n'est pas sans peine que le Corridor de la rivière Rouge (Rivers West) apprenait en début d'année que le gouvernement provincial ne le soutiendra plus dans ses activités.

« Le gouvernement provincial, faute de budget, est en train de couper le financement de plusieurs organismes, explique la directrice générale de l'Association, Julie Turenne-Maynard. Le nôtre fait malheureusement partie de la liste des radés. »

Durant deux années consécutives, l'association a reçu 65 000 \$ du gouvernement provincial. Cette somme permettait de couvrir ses frais de fonctionnement.

« L'année dernière, déjà, nous sentions qu'il y avait anguille sous roche, note la directrice générale. Nous n'avions rien reçu en 2012. J'ai donc tiré les fonds obtenus en 2011 sur deux ans. »

Selon la Province, il n'est pas question de couper financière. Le ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme dit avoir respecté ses engagements vis-à-vis de Rivers West, tels qu'ils avaient été définis.

« En 2010, nous avons fourni un financement de base à court terme pour les rivières de l'Ouest afin de participer aux travaux relatifs à des initiatives spécifiques destinées à développer la région de la Rivière Rouge, soutient un porte-parole provincial. Le Corridor était donc bien informé sur le fait que le financement était prévu sur deux ans. »

À la recherche de solutions

En ce qui concerne l'avenir des programmes gérés par le Corridor, Julie Turenne-Maynard ne s'inquiète pas. « Nous sommes très efficaces pour trouver des sources de financement pour créer et développer des projets, souligne-t-elle. Nous sommes capables d'assumer cette tâche seuls. »

Par contre, son malaise porte sur les frais de fonctionnement de base de l'organisme et la rémunération des employés contractuels. « Étant donné que notre association travaille sur de nombreux projets liés directement au tourisme, au patrimoine et à la conservation, et que nous travaillons de concert avec la Province sur de nombreux dossiers, nous espérons que le gouvernement renouvellerait ses engagements à notre égard, comme il l'avait déjà fait par le passé », indique-t-elle.

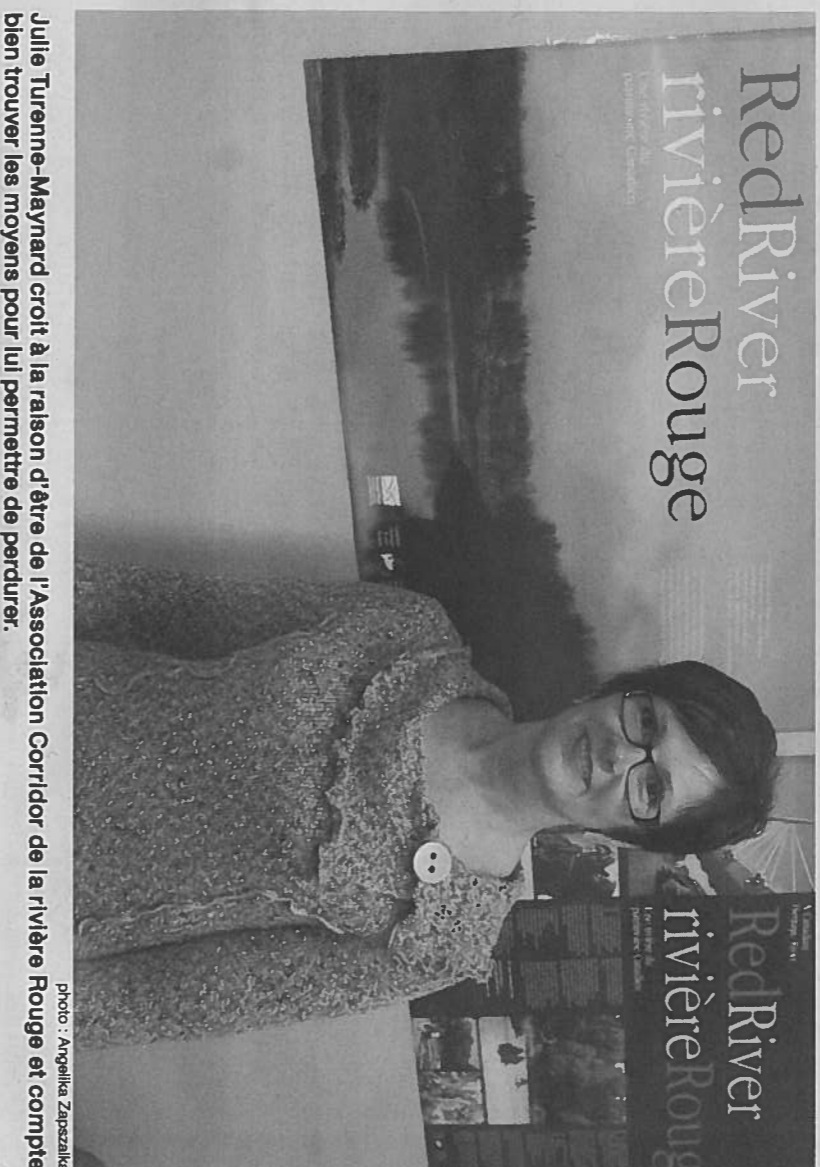


Photo : Angelika Zapszalka

Julie Turenne-Maynard croit à la raison d'être de l'Association Corridor de la rivière Rouge et compte bien trouver les moyens pour lui permettre de perdurer.

Au vu de la situation, Julie Turenne-Maynard doit changer son fusil d'épaulé. « Nous avons besoin d'établir si les membres du Conseil d'administration sont prêts à appuyer l'organisme pour lui permettre de vivre, continue-t-elle. Nous devons aussi nous lancer à la recherche de commanditaires prêts à nous aider au niveau opérationnel. »

Promotion de l'héritage culturel

Incorporée en 1999, l'Association du Corridor de la rivière Rouge a pour mandat de préserver et de promouvoir l'héritage culturel lié à la rivière Rouge. Elle met l'accent sur l'aspect naturel, récréatif et touristique de la rivière et de ses environs.

L'Association a travaillé en partenariat avec le gouvernement du Manitoba pour obtenir la désignation de la rivière Rouge comme rivière du patrimoine canadien. La reconnaissance a été obtenue en 2007.

« Nous avons toujours travaillé dur pour atteindre nos objectifs. Nous allons continuer dans cet

esprit-là en espérant que notre position, d'ici fin février, soit un peu plus sûre en terme d'avenir », affirme Julie Turenne-Maynard.

Selon elle, l'Association n'a jamais été aussi impliquée et satisfaite des synergies existantes entre toutes les parties prenantes du projet Corridor de la rivière Rouge.

« Nous espérons que ce sentiment est partagé et que nos partenaires voient l'importance des actions de Rivers West, déclare-t-elle. Nous serions heureux d'apprendre qu'ils veulent nous soutenir. Pas uniquement à l'aide de biens et de services comme ils le faisaient jusqu'à présent, mais aussi financièrement étant donné que c'est à ce niveau que le bât blesse. »



STRATÉGIE DES PARTENARIATS DE LA LUTTE CONTRE L'ITINÉRANCE APPEL DE PROPOSITIONS

La Ville de Winnipeg, en partenariat avec le conseil consultatif communautaire de Winnipeg, accepte actuellement des demandes de subvention provenant d'organismes qui désirent obtenir une aide financière pour la réalisation de projets qui permettront d'atteindre les objectifs prioritaires relatifs à la Stratégie des partenariats de la lutte contre l'itinérance (SPLI) – volet de financement itinérance chez les Autochtones. Ces objectifs ont été fixés par le conseil consultatif communautaire de Winnipeg afin de répondre aux besoins des Autochtones qui sont sans abri ou qui risquent de le devenir.

Date limite de soumission des demandes :

Les demandes doivent être reçues à :
Ville de Winnipeg
Division de l'aménagement du logement
10, rue Fort, bureau 400
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1C4

au plus tard à 16 h 30 le lundi 25 février 2013.

Pour vous inscrire à une séance d'information, ou pour obtenir une trousse de demande ou des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec :

Kim Sanford, au 204-986-3249
ou à ksanford@winnipeg.ca.

FÉLICITATIONS
À LA LIBERTÉ POUR CES
100 DERNIÈRES ANNÉES!

À l'appui de nos collectivités

MANITOBA
LIQUOR
& LOTTERIES